brossard

RÈGLEMENT NUMÉRO REG-483

RÈGLEMENT ORDONNANT L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE PAR PLANAGE, PAVAGE ET COUCHE MINCE SUR LES AVENUES MALO, BRÉARD ET PAQUETTE, LES BOULEVARDS LEDUC ET RIVARD AINSI QUE LA RUE NICOLAS ET DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 5 900 000 $

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 19 mars 2024;

CONSIDÉRANT que le président d'assemblée a mentionné la nature et l'effet du projet de règlement;

QU'À SA SÉANCE DU [*indiquer la date*], LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le conseil ordonne l'exécution de travaux suivants :

1º la réfection de la chaussée par planage et pavage sur le tronçon de l'avenue Malo compris entre les boulevards Rome et Milan;
2º la réfection de la chaussée par planage et pavage sur le tronçon du boulevard Leduc compris entre l'autoroute 10 et la structure de cette autoroute;
3º la réfection de la chaussée par planage et pavage sur le tronçon du boulevard Rivard compris entre l'avenue Sorbonne et le boulevard Matte en direction nord;
4º la réfection de la chaussée par planage partiel et mise en place d'une couche mince sur les avenues Bréard et Paquette ainsi que dans la rue Nicolas.

2. Afin de réaliser ces travaux, le conseil autorise une dépense n'excédant pas la somme de 5 900 000 $, laquelle inclut l'exécution des travaux, les honoraires professionnels, les imprévus, les taxes nettes, la gestion de projet ainsi que les frais incidents; le tout étant présenté à l'estimation détaillée du coût des travaux préparée par Eduardo Cely, chargé de projet, puis approuvée par Patricia Lemoine, chef de la Division des infrastructures en date du 21 février 2024, laquelle est jointe à l'annexe A.

3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues au présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 5 900 000 $ sur une période de 20 ans.

4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposable situés sur le territoire de la ville, une taxe spéciale à une taux suffisant d'après leur catégorie et leur valeur telles qu'elles apparaissent au rôle d'évaluation foncière en vigueur chaque année, selon les mêmes proportions que celles des taux particuliers adoptés pour la taxe foncière générale.

5. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

6. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement, toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

7. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE A

La mairesse,

Doreen Assaad

La greffière,

Joanne Skelling

ANNEXE A

(article 2)

Estimation détaillée des travaux de réfection de la chaussée par planage, pavage et couche mince sur les avenues Malo, Bréard et Paquette, sur les boulevards Leduc et Rivard ainsi que dans la rue Nicolas

brossard

Programme de réfection de chaussée

REG-483

SOMMAIRE

Total des coûts directs de construction		4 675 000,00 $
Frais incidents		
Service professionnel (étude, conception,surveillance, contrôle des matériaux)	5,00%	234 000,00 $
Imprévus	10,00%	468 000,00 $
Taxes nettes	4,9875%	269 000,00 $
Gestion projet (en régie)	3%	141 000,00 $
Frais de financement	2%	113 000,00 $
Total REG-483		5 900 000,00 $

% de frais incidents 26,20%

ANNEXE A

Programme de réfection de chaussée

REG-483

ESTIMATION DÉTAILLÉE DU COÛT DES TRAVAUX MUNICIPAUX

	MONTANT
311 - Structure de chaussée	- $
312 -Pavage et bordures	5 900 000,00 $
331 - Éclairage	- $
353 - Aménagement paysager	- $
421 - Aqueduc	- $
422 - Entrée de service- aqueduc	- $
441 - Égout pluvial	- $
442 - Égout sanitaire	- $
Montant du règlement	5 900 000,00 $

Préparé par Eduardo Cely, ing.

Chargé de projet
22 février 2024

Patricia Lemoine Ing.

Chef de division – Infrastructure
22 février 2024

brossard

Programme de réfection de chaussée

REG-483

ESTIMATION DÉTAILLÉE DU COÛT DES TRAVAUX MUNICIPAUX

311-STRUCTURE DE CHAUSSÉE			
Cout des travaux			- $
Service professionnel (étude, conception,surveillance, contrôle des matériaux)	%	5,00%	- $
Imprévus	%	10,00%	- $
Taxes nettes	%	4,9875%	- $
Gestion projet (en régie)	%	3%	- $
Frais de financement	%	2%	- $
Total structure de chaussée			- $

312-PAVAGE			
Cout des travaux			4 675 000,00 $
Service professionnel (étude, conception,surveillance, contrôle des matériaux)	%	5,00%	234 000,00 $
Imprévus	%	10,00%	468 000,00 $
Taxes nettes	%	4,9875%	269 000,00 $
Gestion projet (en régie)	%	3%	141 000,00 $
Frais de financement	%	2%	113 000,00 $
Total pavage et bordures			5 900 000,00 $

331-ÉCLAIRAGE			
Cout des travaux			- $
Service professionnel (étude, conception,surveillance, contrôle des matériaux)	%	5,00%	- $
Imprévus	%	10,00%	- $
Taxes nettes	%	4,9875%	- $
Gestion projet (en régie)	%	3%	- $
Frais de financement	%	2%	- $
Total Éclairage			- $

353-AMÉNAGEMENT PAYSAGER			
Cout des travaux			- $
Service professionnel (étude, conception,surveillance, contrôle des matériaux)	%	5,00%	- $
Imprévus	%	10,00%	- $
Taxes nettes	%	4,9875%	- $
Gestion projet (en régie)	%	3%	- $
Frais de financement	%	2%	- $
Total Aménagement paysager			- $

ANNEXE A

421-AQUEDUC			
Cout des travaux			- $
Service professionnel (étude, conception,surveillance, contrôle des matériaux)	%	5,00%	- $
Imprévus	%	10,00%	- $
Taxes nettes	%	4,9875%	- $
Gestion projet (en régie)	%	3%	- $
Frais de financement	%	2%	- $
Total aqueduc			- $

422-ENTRÉE DE SERVICE AQUEDUC			
Cout des travaux			- $
Service professionnel (étude, conception,surveillance, contrôle des matériaux)	%	5,00%	- $
Imprévus	%	10,00%	- $
Taxes nettes	%	4,9875%	- $
Gestion projet (en régie)	%	3%	- $
Frais de financement	%	2%	- $
Total entrées de service			- $

441-CONDUITE PRINCIPALE ÉGOUT PLUVIAL			
Cout des travaux			- $
Service professionnel (étude, conception,surveillance, contrôle des matériaux)	%	5,00%	- $
Imprévus	%	10,00%	- $
Taxes nettes	%	4,9875%	- $
Gestion projet (en régie)	%	3%	- $
Frais de financement	%	2%	- $
Total égout pluvial			- $

441-CONDUITE PRINCIPALE ÉGOUT SANITAIRE			
Cout des travaux			- $
Service professionnel (étude, conception,surveillance, contrôle des matériaux)	%	5,00%	- $
Imprévus	%	10,00%	- $
Taxes nettes	%	4,9875%	- $
Gestion projet (en régie)	%	3%	- $
Frais de financement	%	2%	- $
Total égout sanitaire			- $

MONTANT DU RÈGLEMENT			5 900 000,00 $

Préparé par Eduardo Cely, ing.
Chargé de projet
22-02-2024

Patricia Lemoine ing.
Chef de division – Infrastructure

ANNEXE A

Programme de réfection de chaussée

REG-483

ESTIMATION DÉTAILLÉE DU COÛT DES TRAVAUX MUNICIPAUX

	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	UNITÉ	TOTAL
MAINTIEN DE LA CIRCULATION				
Signalisation et maintien de la circulation	1	296 000,00 $	forfaitaire	296 000,00 $
Panneaux de signalisation complémentaires	50	250,00 $	m.carré	12 500,00 $
Panneaux info-travaux à installer	10	750,00 $	unité	7 500,00 $
TRAVAUX DE VOIRIE				
Pierre concassée 0-20	2670	40,00 $	tonne	106 800,00 $
Bordure à démolir et à enlever	70	65,00 $	m.lin.	4 550,00 $
Trottoir monolithe à démolir et enlever	622	100,00 $	m.lin.	62 200,00 $
Bordure en béton à construire	70	300,00 $	m.lin.	21 000,00 $
Trottoir monolithe 450 mm de hauteur et 1,5 m de largeur à construire	616	300,00 $	m.lin.	184 899,00 $
Disposition des sols contaminés AB	580	70,00 $	tonne	40 600,00 $
Disposition des sols contaminés B-C	475	80,00 $	tonne	38 000,00 $
Disposition des sols contaminés > C	72	100,00 $	tonne	7 200,00 $
Renforcement de trottoir avec treillis métallique	311	35,00 $	m.lin.	10 885,00 $
Sciage horizontal de trottoir	67	120,00 $	m.lin.	8 040,00 $
Sciage horizontal de bordure	25	120,00 $	m.lin.	3 000,00 $
Arpentage et confections de liste points	1	135 000,00 $	global.	135 000,00 $
Reprofilage, mise en forme finale et compaction de la fondation de rue	16800	6,00 $	m.carré.	100 800,00 $
PLANAGE				
Planage du pavage existant sur 55 mm, pleine largeur	28273	7,00 $	m.carré	197 911,00 $
Planage du pavage existant, largeur partielle	1000	8,00 $	m.carré	8 000,00 $
Planage du pavage existant 35 à 0 mm, sur un largeur 2 m	3920	16,00 $	m.lin.	62 720,00 $
AJUSTEMENTS				
Ajustement simple de regard type ajustable	61	85,00 $	unité	5 185,00 $
Ajustement complet de regard type adjustable	115	750,00 $	unité	86 250,00 $
Cheminée de regard à modifier	290	35,00 $	cm	10 150,00 $
Remplacement de cadre et de couvercle de regard modèle ajustable	70	1 700,00 $	unité	119 000,00 $
Ajustement simple de puisard type ajustable	89	85,00 $	unité	7 565,00 $
Ajustement complet de puisard	80	750,00 $	unité	60 000,00 $
Cheminée de puisard à modifier	500	30,00 $	cm	15 000,00 $
Remplacement de cadre et de grille de puisard modèle ajustable	63	1 700,00 $	unité	107 100,00 $
Ajustement de boitier de vanne	72	200,00 $	unité	14 400,00 $
Remplacement de couvercle de vanne modèle ajustable type anti-charrue	6	100,00 $	unité	600,00 $
Remplacement de la partie supérieure du boîtier de vanne de type anti-charrue	12	650,00 $	unité	7 800,00 $
Nettoyage de regard, puisard et boite de vanne avec camion aspirateur	408	70,00 $	unité	28 560,00 $
ENROBES BITUMINEUX				
Pavage existant à enlever, réfections ponctuelles	18112	25,00 $	m.carré	452 800,00 $
Enrobé bitumineux couche base ESG-14, d'épaisseur variable	4339	180,00 $	tonne	781 048,80 $
Enrobés bitumineux couche d'usure ESG-10	7664	164,30 $	tonne	1 259 244,49 $
Enrobé bitumineux EB -10C	70	600,00 $	tonne	42 000,00 $
Bande bitumineuse de polymère modifié 8 mm	728	16,00 $	m.lin.	11 648,00 $
Ajustement du prix du bitume	1	134 000,00 $	provision	134 000,00 $

Programme de réfection de chaussée

REG-483

ESTIMATION DÉTAILLÉE DU COÛT DES TRAVAUX MUNICIPAUX

	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	UNITÉ	TOTAL
MAINTIEN DE LA CIRCULATION				
REFECTION ARRIERE				
Réfection de fondation d'entrée privée	206	60,00 $	m.carré	12 360,00 $
Muret préfabriqué à enlever et replacer	2	500,00 $	m.carré	1 000,00 $
Repère géodésique	1	8 000,00 $	global	8 000,00 $
Réfection de pavé-uni et dalles préfabriquées	134	160,00 $	m.carré	21 440,00 $
Réfection de gazon	610	35,00 $	m.carré	21 350,00 $
Matériaux, main-d'œuvre et machinerie pour travaux de réfection arrière et d'aménagement paysager	1	47 000,00 $	provision	47 000,00 $
MARQUAGE				
Marquage de la chaussée moyenne durée-résine époxydique	1	113 300,00 $	forfaitaire	113 300,00 $
Coût des travaux				4 674 406,29 $
Service professionnel (étude, conception, surveillance, contrôle des matériaux)			5,00%	233 720,31 $
Imprévus			10,00%	467 440,63 $
Taxes nettes			4,9875%	268 106,42 $
Gestion projet (en régie)			3%	140 232,19 $
Frais de financement			2%	112 873,47 $
Total pavage et bordures				5 896 779,31 $